A propos d'une variété marocaine *transiens* de l'*Adenocarpus telonensis* (Lois. sub *Cytiso*) De Candolle

PAR M. ALFRED REYNIER.

I. — En décrivant, dans son *Flora Gallica*, 1re édition, 1806, le « *Cytisus telonensis* », Loiseleur Deslongchamps visa la plante que Robert, botaniste du jardin de la Marine à Saint-Mandrier, lui avait envoyée de « *circa Telonem* »; elle était à bon droit, aux yeux du consciencieux floriste, distincte, à titre d'espèce, du « *Spartium* [Cytisus] *complicatum* » de Linné, légumineuse de diverses provenances autres que la Provence. Dix ans plus tard, quand A.-P. De Candolle donna un nouveau nom « *Adenocarpus telonensis* (Lois.) DC. » à la plante de Robert, il eut tort d'englober, comme on le constate dans la *Flore Française*, 6e vol., p. 550 : 1° la plante de Louis Gérard[1], 2° celle de Robert, 3° celles de toute la région languedocienne et pyrénéenne; trois séries d'habitats crus par lui pouvoir être réunis sans accroc à l'exactitude. Mais, en commettant des confusions involontaires au sujet desdits habitats, il est manifeste que De Candolle s'en tint, pour la description du *telonensis*, à l'incontestable caractère essentiel, ainsi formulé : « ... CALICE DÉPOURVU DE GLANDES... » Cela va de soi : il faut mettre à l'écart du texte descriptif de De Candolle la portion accessoire où sont citées des régions (telles : « Pyrénées près d'Ax ») étrangères à la légumineuse toulonnaise et à ses formes subordonnées; toutefois, outrepassant ce légitime criblage, Boissier, *Bibl. de Genève*, 1836, est blâmable d'avoir

1. Touchant la floristique provençale, De Candolle s'aventura; car il n'y avait aucune certitude à cause du n° 4, fort obscur, de la page 481 du *Flora Galloprovincialis*; Gérard y traite d'un mystérieux « *Spartium* [Adenocarpus]... » croissant « in campestribus Galloprovinciæ *septentrionalis* ». Pour que l'auteur de la *Flore Française* eût raison d'y voir le *telonensis*, il lui aurait incombé de produire quelque motif péremptoire de remplacer « *septentrionalis* » par *australis*. Où se trouve sous sa plume ce motif, en dehors de la vague réserve : « *excl. synon.* »? (Voir *Les Botanistes prélinnéens des Basses-Alpes*, p. 27, 1916, par Dessalle et Reynier.)

réformé le nom de l'Adénocarpe decandolléen par la substitution de *grandiflorus* à *telonensis*. Puis Grenier et Godron, *Flore de France*, 1848, aggravèrent le cas en alléguant que la plante de Robert « ne croît pas à Toulon ». Sans doute le *Catalogue* du botaniste toulonnais, publié en 1838, indique, pour l' « *Adenocarpus telonensis* DC. », une unique station : « Hyères »; malgré cela, à la page 15, il serait déjà licite de commenter (comme il suit entre crochets) ce que Robert dit : « Les environs d'Hyères sont *très* fertiles en plantes rares « [par sous-entendu, le territoire de Toulon était ainsi implicite- « ment déclaré *peu* fertile] : l'*Adenocarpus telonensis* s'y trouve « *en abondance* [à Toulon, encore par sous-entendu, ladite légu- « mineuse croissait *moins* copieusement]. » D'ailleurs, la preuve que le *telonensis* (vocable contre lequel Robert ne proteste nullement par la proposition de lui substituer : *olbiensis*) n'est pas rebelle aux coteaux toulonnais (— il a même été indiqué à l'ouest de Toulon : au golfe des Lecques dans le Var et à Cassis dans les Bouches-du-Rhône —) résulte d'un fait postérieur au *Catalogue* du botaniste du jardin de la Marine : Huet a recueilli pour son herbier cet Adénocarpe à Sainte-Marguerite (village qui est mi-partie sur la commune de Toulon, mi-partie limitrophe sur la commune de La Garde, celle-ci n'appartenant point au canton d'Hyères). Dès lors l'inexistence sur le territoire non hyérois de la plante de Robert devient une erreur et cela fortifie notre plainte à l'égard de Boissier changeant le qualificatif princeps : *telonensis*. En somme, validé se trouve le binôme de De Candolle, pourvu que nous émendions (si l'on y tient) le texte de la *Flore Française* par : *exclusis locis ultra Cebennas*.

Dans un sens parallèle à la conclusion dont je viens de faire ressortir la convenance, pareil litige de nomenclature avait été solutionné par Ball, *Spicilegium Floræ Marocanæ*, 1877, l'auteur anglais écrivant : « *Adenocarpus telonensis* (Lois. sub *Cytiso*) : « De Candolle hanc speciem cum *A. commutato* Guss. commis- « cuit; sed nomen triviale *telonensis* non ideò mutandum. « Nomen *grandiflorus* Boissier et Grenier et Godron infaustum, « dùm flores non raró minores quam in *A. divaricato* L'Hérit. « [*A. complicatus* Gay]. » M. Pitard, *Exploration scienti-*

fique du Maroc, Botanique, 1913, a adopté le sentiment de Ball.

Sous le rapport des habitats de l'*Adenocarpus telonensis* inscrits dans la *Flore Française*, la négligence de De Candolle est, au surplus, amoindrie par la circonstance suivante. Pour ce qui regarde la Légumineuse cévenole, le floriste montpelliérain eut affaire à un Adénocarpe dont le calice est dépourvu de glandes comme celui de la plante de Robert; conséquemment entre les deux il n'existait pas de distinction établie sur des caractères de la valeur de ceux séparant le *telonensis* et le *complicatus*. L'Adénocarpe des Cévennes (« près d'Alais selon Sauvages; à l'Espérou, selon J. Bauhin; entre Alais et Portes; dans la Lozère selon Prost », habitats cités par De Candolle) constituait une Légumineuse que le multiplicateur Delile appellerait, vingt-trois ans plus tard : *Adenocarpus cebennensis*; or cette prétendue espèce de Delile est certainement rapprochable de la plante toulonnaise, à tel point (voir au paragraphe II) qu'il convient de l'admettre en qualité de simple sous-espèce. Par le fait, De Candolle commit donc l'unique mélange d'une espèce et d'une sous-espèce; en 1815, époque où les systématiciens n'étaient pas aussi pointilleux qu'aujourd'hui, ce ne fut pas une faute grave. Si le professeur de Montpellier, dans sa description du *telonensis*, avait fusionné les caractères de celui-ci (à calice dépourvu de glandes) et du *complicatus* (à calice glanduleux), certes la faute n'eût pas été anodine et je donnerais alors raison à Boissier!

Vu le but de mettre à l'écart le qualificatif *grandiflorus* du floriste de Genève, bornons-nous, finalement, à émender le texte de la *Flore Française* de De Candolle par, je le répète : *exclusis locis ultrà Cebennas*.

II. — Ascherson et Græbner, *Synopsis der Mitteleuropäischen Flora*, VI, 2, 280, 1907, ont classé l'Adénocarpe de Gussone comme variété de l'*Adenocarpus complicatus* Gay. Impossible, d'après moi, d'accepter pareille manière de voir; car, à ce compte, entre le type et la forme extrême variétale des auteurs allemands, il n'existerait plus l'identité exigible pour une filiation naturelle : comment comprendrions-nous, à l'intérieur du groupe générique Adénocarpe, nom tiré du grec *adenos* = *glande*,

où la répartition de cet organe de nature cellulaire joue un rôle capital, qu'une « variété *commutatus* (Guss.) Asch. et Græbn. », manquant de glandes au calice et au pédicelle, puisse s'amalgamer au type spécifique *Spartium complicatum* de Linné (*Adenocarpus complicatus* Gay), à nombreuses glandes sur ces mêmes calice et pédicelle!! L'Adénocarpe de Gussone se rattache, c'est indéniable, bien plutôt à l'*Adenocarpus telonensis* fort distinct, comme la plante du floriste italien, par ses bractéoles du pédicelle non tuberculeuses-glanduleuses et son calice dépourvu de tubercules et de glandes. On invoquera certaines particularités : chez l'*A. complicatus*, les dents du calice linéaires-subulées, plus longues, atténuées en une pointe très fine; chez l'*A. commutatus*, des dents calicinales moins longues, moins fines. Mais ne sont-ce pas là des *différences*, point du tout des manifestations d'*identité spécifique* entre les deux plantes? De même nature que celles mises en contraste par Ascherson et Græbner, d'autres *différences* sautent aussi aux yeux de quiconque compare les *Adenocarpus telonensis* et *A. commutatus*; étant d'ordre floral, elles suffisent, sans parler de détails morphologiques d'ordre végétatif, pour la subordination logique de celui-ci à titre de sous-espèce de celui-là. Voici cette différenciation mienne :

Lèvres calicinales égales; l'inférieure à 3 dents, chacune de longueur égale aux autres.....	Espèce *A. telonensis* DC.
Lèvres un peu inégales; l'inférieure à 3 dents dont la médiane est un peu plus longue........	Sous-espèce *commutatus* (Guss., p. sp.).

Je maintiens, en conséquence, comme nullement artificielle, cette sous-espèce qui a pour synonyme : *Adenocarpus cebennensis* Delile; et je réitère que De Candolle ne commit pas une négligence condamnable en citant, parmi les habitats de la plante de Toulon, plusieurs localités d'au delà du Rhône; puisqu'en définitive il attribue à son espèce provençale-languedocienne un « *calice dépourvu de glandes* », caractère par lequel on ne saurait la confondre avec l'Adénocarpe à feuilles pliées de Gay!

III. — Ayant reçu du Maroc, de M. Henri Perrier de la

Bâthie, l'Adénocarpe[1] à propos duquel la discussion développée dans mes paragraphes I et II a été un avant-propos nécessaire, il me semble, d'après une part assez démonstrative, que ce curieux exsiccatum de l'Atlas sud-rifain constitue une forme locale aberrante de l'*Adenocarpus telonensis* DC. ; je lui donne le nom de *variété transiens*. Deux écarts morphologiques la situent sur la ligne fluctuante de séparation entre l'espèce toulonnaise et l'espèce Adénocarpe à feuilles pliées de Gay : *a*) rameaux glabrescents à épiderme blanchâtre comme chez le *complicatus*, tandis que ceux du *telonensis* sont mollement pubescents et à épiderme grisâtre; *b*) folioles moins ovales-obovales et moins arrondies ou émarginées au sommet, soit, à l'instar de celles du *complicatus*, oblongues, ce qui est de nature à exposer leur limbe à un pli longitudinal.

L'*éventuelle* variété marocaine (— je dis : *éventuelle*, pour le cas où nous aurions affaire à la sous-espèce *commutatus* mal venue et mal représentée —) rentrerait, biologiquement parlant, dans la série des multiples formes que synthétise l'*Adenocarpus intermedius* DC. créé pour des exsiccata du Portugal, lesquelles formes de la péninsule ibérique relient le « *Cytisus complicatus* » Brotero (*Adenocarpus complicatus* Gay) normal à des écarts morphologiques évoluant dans un groupe digne d'être étudié à fond par un monographe réducteur. Nyman, *Conspectus Floræ Europæ*, et M. Rouy, *Flore de France*, établissent pour la Légumineuse cévenole de Delile une combinaison plus ou moins adoptable : « *Adenocarpus intermedius* DC. race *commutatus* ». Peut-on être certain que cette race soit suffisamment délimitée, quand on confronte, dans les grands herbiers, les échantillons provenant de récoltes, en diverses localités (moyen d'exclure la crainte d'avoir sous les yeux un polymorphisme attribuable à la buissonmanie), des collecteurs

1. La Légumineuse en question, annoncée page 95 de mon *Aperçu sur la flore du Maroc occidental*, Bulletin de la Société botanique de France, séance du 14 février 1919, fut recueillie par M. Perrier : dans le massif du Zérouhm, entre 600 et 1 000 m. d'altitude, sur calcaires et marnes; en fleurs et fructification, juillet 1917. Elle n'est aucunement l'*Adenocarpus Bacquei* Battandier et Pitard, décrit dans la *Contribution à l'étude de la flore du Maroc*, de M. Pitard, 1918, plante affine de l'*A. hispanicus* (Lmk sub *Cytiso*) DC.

Bourgeau, Duffour, Henriquez, Huet du Pavillon, Merino, Moller, etc., parts instructives montrant que l'*Adenocarpus intermedius* DC. oscille quant à maints détails d'ordre végétatif; de même les exsiccata du *commutatus* recueillis par Diomède Tuezkiewicz (à Cauvalat), Jordan (à Vals), Lamotte (à Viala), Loret (à Valleraugue), Montesquiou (au Vigan), etc. ne sont point absolument identiques les uns aux autres ; pas plus que ne le sont les exemplaires de la plante de Robert colligés par Chambeiron (à Pierrefeu), Champagneux (à Hyères), Ventre (au Plan-du-Pont), etc.

Je déduis, des considérations de ce précédent alinéa, qu'on ne saurait avoir une conviction inébranlable touchant un écart du *commutatus* par suite de la stabilité duquel s'accuserait le rattachement de cette Légumineuse cévenole à l'*A. intermedius* DC. du Portugal. Il est à présumer plutôt que ce dernier Adénocarpe (dont, à lui seul, le vocable *intermedius* évoque quelque sage doute sur une autonomie certaine) risquera, après examen sérieux *in situ* par les biologistes, d'être compris comme simple sous-espèce du *Spartium complicatum* L. (*Cytisus complicatus* Brotero, *Adenocarpus complicatus* Gay).

L'ascension du mont Ida (île de Crète)

PAR M. MICHEL GANDOGER.

Elle se fait le plus commodément par Réthymo ville maritime de l'île. Nous supposons qu'un Français, bien portant, largement approvisionné de bank-notes, séduit par le mirage oriental et les richesses botaniques de l'*Ile merveilleuse*[1] se décide à partir pour en faire l'exploration. Il devra s'embarquer à Marseille sur un paquebot des Messageries Maritimes, la meilleure de toutes nos compagnies d'après ma longue expé-

1. Jules Verne, l'aimable romancier qui charma notre jeunesse, a écrit un livre intitulé l'*Ile mystérieuse*. Si j'avais sa plume et son talent, moi aussi, j'en écrirais un appelé l'*Ile merveilleuse*.

Et cette île merveilleuse c'est la Crète, île incomparable par la douceur de son climat, la beauté de ses sites, la richesse de sa flore et l'aménité de ses habitants, l'île aux cent villes, comme l'appelait Hérodote, célèbre depuis la plus haute antiquité.